

Conseil d'administration

du 13/07/2000

III-Convention-Contrat-Marché

PONT DE CRAN :CABINES DE COMMANDE

Au terme d'un marché négocié, suite à un appel d'offres ouvert infructueux, la réalisation des travaux de réalisation d'une cabine de commande à l'écluse de Redon a été confiée à l'entreprise BELLION pour le lot n°2 « Métallerie ».

Quelques adaptations et ajustements du projet s'avèrent nécessaires (vitrage trempé à la place de vitrage feuilleté en toiture – pose de tôle inox en crédence des deux points d'eau).

Ces travaux, d'un montant de 16 798 Francs H.T représentent une augmentation de 2.48 % environ sur le prix total du marché.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration un avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise BELLION portant ainsi le montant de ce marché à 692 325 Francs H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- ⇒ **Décide de faire réaliser les travaux modificatifs proposés, pour le lot n°2 «METALLERIE», portant ainsi le montant du marché de l'entreprise BELLION à 692.325 Francs H.T.**
- ⇒ **Autorise le Président à signer l'avenant N°1.**